

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT****FG**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

Séance du 12 décembre 2024

N°24-12-10

Date de la convocation
6 Décembre 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le douze décembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjoints – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Joël AUROUZE, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme M.-Françoise SOUBEYRAN.
M. André MOLLE qui a donné pouvoir à M. Joseph BUGNAZET.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

Absents excusés sans pouvoir

M. Benjamin FOULTIER
Mme Arlette CHAPELLO

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet: Approbation Rapports Annuels 2023 sur prix et qualité Service Public – Communauté de Communes Loire-Semène (assainissement, assainissement non collectif, alimentation en eau potable)

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de « Loire Semène Communauté » a adopté, dans sa séance du 24 septembre 2024 les rapports annuels 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public D'Assainissement Collectif et de celui de l'Assainissement non-collectif (SPANC) ainsi que de l'Alimentation en Eau Potable.

Monsieur Le Maire précise que ces rapports doivent également être présentés au Conseil Municipal.

AR Prefecture043-214302051-20241212-24_12_10-DE
Reçu le 18/12/2024

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et l'assainissement.

Monsieur Le Maire expose que ces rapports ont été transmis par mail aux conseillers municipaux avant la réunion.

C'est pourquoi il vous est demandé :

DE PRENDRE ACTE de la présentation au Conseil Municipal des rapports annuels 2023 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif et celui de l'Assainissement non-collectif (SPANC) et de l'Alimentation en Eau Potable.

DE DONNER pouvoir à Madame Odile PRADIER, 1^{ère} adjointe, de transmettre cette délibération à M. le Président de LOIRE SEMENE COMMUNAUTE.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions.

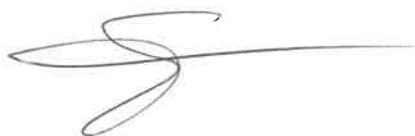
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 12 décembre 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



A blue ink signature of Frédéric Girodet, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Saint-Just-Malmont, Haute-Loire.

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



A blue ink signature of Emilie Massardier, the secretary of the meeting.

AR Prefecture

043-214302051-20241212-24_12_10-DE
Reçu le 18/12/2024